

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	676
Artikel:	Le problème du S.C.F. : [1ère partie]
Autor:	Schaer-Robert, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265381

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

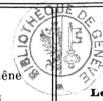
DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
6 mois	3.50
ETRANGER	8.—
Le numéro	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent de n'importe quelle date

L'esprit est lumière.
Le devoir est de l'élever
au-dessus des tempêtes et
d'écartez les nuages qui
cherchent à l'obscurcir.

ROMAIN ROLLAND.

Nos vœux pour 1945

nes, national et international, sans supériorité
blessante ni sans rancune jalouse.

La place qui revient aux femmes établie
selon l'équité et selon les capacités de chacun. La fin prochaine — est-ce vouloir marquer trop vite?... — de l'ostacisme politique,
économique, législatif, social, intellectuel, qui
pèse sur elles en tant de domaines encore.
Leur droit reconnu partout sans restrictions
à leur vote, à leur travail, à leurs responsa-
bilités dans la cité et dans le pays.

Et aussi, l'éveil de la conscience des femmes
à ces responsabilités, à ces droits, à leur
vote. La disparition de leur habitude de tou-
jours se dévouer et se sous-estimer. L'intel-
ligente persuasion que, sans ces droits, elles
ne pourront jamais accomplir leurs devoirs, et
que refuser de revendiquer les uns, c'est rui-
ner la possibilité d'accomplir les autres.

La solidarité entre elles. L'amour des idées
et des principes placé bien au-dessus des dé-
tails matériels, pratiques ou frivoles. Leur
effort constant pour être dignes, où qu'elles
soient, de leur tâche magnifique, de leur
rôle dont elles doivent être fières d'être
FEMMES.

Bonne année à chacun!...

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

La Paix d'abord. La fin des horreurs, des
tueries, des massacres, des bombardements,
des ruines. La fin des tortures matérielles et
morales de tous ceux qu'écrase encore le four-
rage de l'étranger. La libération des
peuples opprimés avec leur propre concours,
comme l'an qui a fini nous en a donné l'é-
mouvant exemple.

L'ordre dans l'inévitable chaos de l'après-
guerre. La compréhension réciproque des
mentalités différentes, unies vers le seul même
but de la reconstruction. La mise sur pied de
l'organisation internationale qui assurera
le mieux la paix, sans soumettre les uns à
l'autorité des autres, mais qui fera comprendre
à chacun son devoir impérieux vis-à-vis
de la communauté. La sauvegarde des prin-
cipes de liberté et de respect de la dignité hu-
maine auxquels nous tenons avant tout, et
sans lesquels il serait vain de tenter de créer
un monde nouveau.

La lutte efficace et méthodique contre la
misère du monde. L'aide de ceux qui ont
encore ce que n'ont plus rien. La fraternité
mise en action dans tous les domai-

Le problème du S. C. F.

L'article que nous avons publié dans un pré-
cédent N° (670 du 7 octobre 1944) nous a
amené la longue lettre suivante, à laquelle a
répondu d'autre part l'auteur de l'article. Vu
l'importance brûlante actuelle de la question —
— qu'étudie de son côté une Commission com-
posée des représentantes de nos grandes Sociétés
féminines nationales — nous lui faisons volontiers
dans nos colonnes, pourtant toujours sur-
chargeées, la place nécessaire, mais en priant ins-
tamment toutes celles de nos correspondantes
que ce sujet touche directement de bientôt
être brèves dans leurs communications. (Réd.).

Genève, novembre 1944.

J'ai lu avec intérêt l'article paru sous le titre:
Faut-il rendre obligatoire le Service complé-
mentaire féminin? et me permets de rectifier certaines
idées qui me paraissent erronées.

J'ai été parmi ces femmes qui s'engagèrent
en 1939, sous l'impulsion d'un grand enthousiasme,
dans le Service complémentaire féminin et
suis restée dans l'attente d'un ordre de marche
jusqu'en 1942, date à laquelle je fus appellée
pour la première fois à faire du travail actif.
Pendant tout ce temps d'attente, je raisonnais exactement comme l'auteur de l'article part le
7 octobre dernier, «ne comprenant pas la nécessité
d'un entraînement discipliné» pour aller
dans un bureau, écrire à la machine, trouvant
que bien des «femmes valaient tout autant (si ce n'est plus) par leur travail et leur intelligence
que bien des gradés qui étaient au-dessus

de nous», etc., etc. Mais depuis que j'ai fait
quelques centaines de jours de service et que j'ai
goûté de la vie militaire, je ne vois plus
les choses sous le même angle.

Ne nous comparons pas aux femmes finlandaises
qui ont une organisation essentiellement féminine, dirigée par des femmes, commandée
par des femmes, créée par des femmes; organisa-
tion qui fut leur œuvre, née dans la souffrance
et dans un esprit de sacrifice dont nous n'avons
aucune idée. Quand nous aurons acquis le
sens profond du sacrifice total, l'abnégation
sans réserve, le don de soi et la dureté envers
soi-même, la persévérance et l'endurance dans
l'effort dont ont fait preuve les Finlandaises dès
leur première guerre d'indépendance en 1918,
alors nous pourrons nous comparer à elles, mais
jusque là ce sera leur faire injure! Contentons-
nous de faire ce que l'on nous demande et d'obéir
à une organisation masculine qui a pris une
initiative que les femmes n'ont pas su prendre
à temps en mains, parce qu'elles n'étaient pas
mûres pour cela.

Je suis persuadée de la nécessité de l'entraînement discipliné depuis que j'ai fait un cours
d'introduction et un cours de cadre à Axenfels,
parce qu'il crée l'esprit de corps, et c'est une
nécessité qui me paraît d'autant plus grande depuis
que j'ai vu comment se comportait la
femme suisse lorsqu'elle est appelée à vivre
en communauté. Entraînement discipliné d'autant
plus nécessaire, que la femme, engagée volontaire-
ment dans le SCF, ignore ce que le mot même
de discipline signifie. Nous avons besoin d'appren-
dre à obéir, d'apprendre à nous habiller,
d'apprendre à marcher, à écouter au lieu de parler,
à exécuter au lieu de faire exécuter.

«Égales ou supérieures de leurs officiers!»
Tout le monde ne peut pas commander. Dans
le service militaire masculin le fait qu'un homme
est avocat, chef d'entreprise ou médecin n'im-
plique pas nécessairement qu'il devienne colonel.
L'intelligence ne suffit pas pour commander, il faut
encore savoir commander.

Un SCF dans le rang n'est pas nécessairement
une subalterne du point de vue moral, elle
peut être un chef où elle se trouve, sans pour
cela avoir des galons à sa manche. C'est son
état d'esprit, c'est son sens moral, qui fait qu'elle
sort du rang, ce ne sont pas ses antécédents au
civil, sa position sociale qui importe. Et si nous
voulons de nouveau regarder du côté des femmes
finlandaises, nous verrons que les Lottas n'ont
pas de grades, elles n'ont que des fonctions, elles
peuvent être chefs de groupe un jour et rentrer
dans le rang ensuite, sans que personne ne
trouve rien d'extraordinaire.

(Voir la suite et la réponse de notre collaboratrice en 3^e page).

Lady Astor quitte le Parlement

Lady Astor, la première femme élue à la
Chambre anglaise en 1919, vient d'annoncer sa
retraite, en raison de l'état de santé de son mari,
auquel elle avait succédé au Parlement
lorsqu'il fut appelé à siéger à la Chambre des Lords. Pendant ces vingt-cinq ans, elle consacra entièrement son activité inten-
sément à la chose publique, et comme le dit fort bien le *Times*, son originalité d'esprit,
son indépendance de caractère, sa façon vi-
goureuse et même souvent agressive de
défendre les idées auxquelles elles tenait,
la manière dont elle a toujours su donner et recevoir avec bonne humeur les attaques et
les plaisanteries de la Chambre, lui avaient
créé une place à part, et avaient fait d'elle
un type de parlementaire femme digne d'être
suivi par ses collègues de tous les partis,
qui, peu à peu, ont pris place à la Chambre
à côté d'elle ou contre elle. Et le grand
journal libéral anglais d'ajouter ces considérations que nombre de nos politiciens —
nombre de femmes aussi! — chez nous
devraient bien lire et méditer:

En 1918, bien des augures pessimistes pré-
dictaient que la Chambre allait être noyée par une
majorité électorale féminine. Or, rien de tout
cela ne s'est produit, et le nombre des femmes élues
s'est accru lentement et tranquillement, sans qu'aucun changement ne se soit manifesté
dans les caractéristiques du Parlement. Et d'autre part, les femmes députées ont exercé une influence
marquée sur la législation sociale, la même expérience se réalisant en même temps
dans les institutions et les professions où peu à peu les femmes ont pris pied. Et cela est par-
faitement bien ainsi, car une grande innovation
sociale se justifie lorsque, de révolutionnaire
qu'elle semblait au premier abord, elle devient chose courante qui n'étonne plus personne. Lorsque
des hommes et des femmes choisis pour une fonction sociale sont jugés selon le seul critère de leurs compétences propres — alors
l'égalité des sexes peut à juste titre être considérée comme cause gagnée.

* * *

Nos idées sociales et féministes doivent
beaucoup à Lady Astor, qui les défendit tou-
jours vaillamment au Parlement. Citons ici,
entre beaucoup d'autres, ses démarches pour

Il y a vingt-cinq ans...



Cliché Mouvement Féministe.
Un portrait de Lady Astor avec sa famille, pris durant les toutes premières années de son mandat politique.

LA LIGNIERE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Établissement médical, diététique et physiothé-
rapique. Traité depuis 35 ans avec succès les
affections du tube digestif (spécialement l'ulcère
de l'estomac et du duodénum), du foie, du
cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

ASSURANCE POUR LA VIEILLÉSSE

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTATRENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE